

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Ce bulletin paraît en juillet et décembre, il vous informe sur tout ce qui concerne "LA VIE DE CASTELLANE ET SES HAMEAUX".



Castellane

Visitez le site officiel de la mairie de Castellane.

mairie-castellane.fr

Vous pouvez le consulter pour toutes informations (marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc.).



Actualités



ETAT CIVIL du 1er mai au 19 novembre 2012

Naissances : hors commune : 8 naissances

Baptême civil : 1 baptême

Mariages : 7 mariages

Décès : sur la commune : 12 décès
hors commune : 2 décès

URBANISME 2012

du 1er mai au 19 novembre 2012

Permis de Construire :

24 PC 17 accordés
2 refusés / 2 rejets tacite
3 en cours d'instruction

4 PC modificatifs 4 accordés
2 Transfert de PC 2 accordés
1 Prorogation 1 accordée

Permis de démolir : 0 déposé

Permis d'aménager : 0 déposé

Déclarations Préalables

73 déposées : 54 sans opposition
11 oppositions
2 rejetées
6 en cours d'instruction

Certificats Urbanisme

17 déposés dont : 15 instruits
- 12 CU d'information 2 en cours d'instruction
- 5 CU opérationnel

RENSEIGNEMENTS ET NUMÉROS UTILES



- **Mairie** 04 92 83 60 07
de 9h-12h & 14h30-17h
- **Service Technique** 06 86 96 69 33
- **Permanence accueil CCAS**
04 92 83 77 19
- **Office du Tourisme** 04 92 83 61 14
- **Communauté des Communes
Du Moyen Verdon** 04 92 83 68 99
- **Urgences médicales** 15
- **Pompiers** 18
- **Gendarmerie** 17
- **Hôpital** 04 92 83 98 00
- **Curé du secteur Verdon
Castellane** 04 92 83 72 23
St André les Alpes 04 92 89 07 05
- **Déchetterie** 04 92 83 39 21

LA DÉCHETTERIE:

HEURES ET JOURS D'OUVERTURE

du Lundi au vendredi
13h30-17h30

Samedi
9h-12h / 13h30-17h30



FRÉQUENCES RADIO FM:

Europe 1: 100

Nostalgie: 92.5

R.F.M.: 104.9

Radio Verdon: 91





Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le 12 octobre 2012, j'ai accepté la lourde et noble tâche de devenir Maire de la commune de Castellane car il me tient à cœur de voir aboutir les projets qui vont permettre aux Castellonais de mieux vivre dans notre belle cité. Pour moi ce sera un souci permanent d'être à votre écoute et de mettre en place des stratégies afin de répondre au mieux à vos attentes.

En effet, suite à l'élection de Gilbert SAUVAN à la présidence du Conseil Général celui-ci ne pouvait demeurer Maire de Castellane car la loi interdit d'être à la tête de deux mandats exécutifs locaux. Gilbert SAUVAN est attaché à la mairie de Castellane où il y demeure un conseiller municipal actif notamment en relayant au mieux tous nos dossiers. En tant que Député et Président du Conseil Général, il constitue une pièce maîtresse dans la réussite de nos projets.

Mon action s'inscrit dans la continuité au service de l'intérêt général. Je souhaite être pour vous un Maire juste, non animé de sentiments partisans. La responsabilité d'un maire, c'est de savoir rassembler pour avancer collectivement. Je suis entouré d'une équipe de conseillers municipaux et d'adjoints tous dévoués à notre commune et qui ont pris l'engagement de conduire notre cité à sa réussite. Deux nouveaux adjoints ont été élus par le conseil municipal : Odile CAPON qui aura en charge le cadre de vie, la culture, la jeunesse et sports et le patrimoine et Robert GUES qui s'occupera des voies et réseau, du traitement des déchets, des espaces naturels et sensibles, de l'agriculture, de l'élevage et des forêts. Je pourrai aussi compter sur une équipe d'employés communaux désireuse de servir au mieux les Castellonais. Bien évidemment, je ne manquerai pas de procéder aux ajustements nécessaires si cela va dans le sens de mieux servir l'intérêt général.

Notre commune est complexe de par sa géographie en étoile avec son bourg et ses nombreux hameaux ce qui est un atout mais aussi nécessite des interventions multiples, spécifiques et ciblées liées à l'eau, l'assainissement, la voirie... Les niveaux d'exigences sont légitimes de la part de tous nos concitoyens et la commune se doit d'y répondre avec les moyens humains techniques et financiers dont elle dispose. Mon rôle est d'essayer de coordonner tout cela en essayant de maintenir l'équité entre tous les secteurs et cela est un exercice difficile tant il est directement conditionné par les moyens dont nous disposons.

Trois grands projets sont quasiment finalisés en cette fin 2012. Le réseau de chaleur bois énergie qui va desservir le futur hôpital, l'ancienne gendarmerie, la salle des fêtes, l'école maternelle, l'école élémentaire et plus tard le futur gymnase (coût de l'opération : 1 557 431 € TTC soit 1.302.200€ HT dont subvention Conseil Général des Alpes de Haute Provence - 2%=20.000 € ; Conseil Régional PACA FIL 23%= 299.910 € Europe FEDER 35%=462.171 € avec Autofinancement de la commune : 520.119 €) ; grâce à cette réalisation, la commune va pouvoir faire des économies significatives en matière d'énergie (environ 38 000 € par an) ce qui réduira les frais de fonctionnement. Le nouvel hôpital, pour lequel la commune a financé le terrain est vraiment une réalisation qui va permettre aux personnes résidentes d'être accueillies dans les meilleures conditions possibles. La maison médicale accolée à l'hôpital et qui regroupera tous les professionnels de santé ; cela permettra, nous l'espérons de lutter contre la désertification médicale dans nos territoires (coût de l'opération de : 1.244.319,50 € T.T.C soit :1.040.401 € H.T, subventions : FEADER 19% = 200.000 € HT ; ETAT 30,5% = 316.161€ HT ; REGION 30,5% = 316.161€ HT et autofinancement de la commune : 208 080 € HT).

La salle des fêtes est l'objet de travaux importants. Nos équipes municipales ont en charge les travaux suivants : réfection de la toiture, isolation phonique des murs et pose d'un bardage bois, remise en état du parquet de la scène, peinture du hall d'entrée, changements des fenêtres avec commande électrique pour volets roulants, élargissement de la porte donnant accès à la petite salle... Une deuxième tranche de travaux sera menée par nos équipes en 2013 (sanitaires, sas d'entrée...). D'autre part une entreprise installe les nouveaux radiateurs ainsi que le circuit hydraulique qui doit être alimenté par le réseau de chaleur.

Comme vous pouvez le constater, Castellane avance et prépare son avenir. Nous poursuivrons cette noble tâche avec le souci de réduire l'endettement de la commune en n'augmentant pas les impôts communaux les seuls qui relèvent de la décision de vos élus. Je tiens à ce que tout un chacun vive bien dans notre belle cité en ayant un principe fort celui du respect d'autrui sans quoi toute vie sociale est impossible. Enfin, même si cette fin d'année intervient dans un contexte économique difficile sur le plan national, je veux souhaiter en mon nom et en celui du Conseil municipal, de très belles fêtes. J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés et qui manquent à l'affection des leurs.

Que cette fin d'année soit joyeuse pour vous tous et que 2013 vous apporte, ainsi qu'à ceux que vous aimez, joie, bonheur et santé.

Avec mes sentiments dévoués,

Jean-Pierre TERRIEN
Maire de Castellane





Chers Amis,

Ce semestre a vu des changements de responsabilité importants au sein de l'équipe municipale.

J'ai pu à l'occasion d'un courrier que je vous ai adressé individuellement, expliquer les raisons de la démission du mandat de Maire que vous m'aviez confié.

Mes mandats de député et Président du Conseil Général m'occupent beaucoup mais ainsi que je m'y suis engagé, je reste conseiller municipal et j'ai à cœur de suivre les dossiers de notre commune auprès de Jean-Pierre TERRIEN, notre nouveau maire.

Je suis ravi de voir son implication dans ses nouvelles responsabilités. Il a à cœur de poursuivre activement les actions engagées et a pris toutes les dimensions pour nous représenter et être l'ardent défenseur dont Castellane a besoin.

Je lui souhaite plein de réussite et serais à ses côtés pour l'aider dans cette tâche exaltante de travailler au mieux vivre à Castellane.

Je souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux les meilleurs pour 2013.

Très amicalement.

Gilbert SAUVAN

UN MOT SUR NOS FINANCES

Cette année encore nous enregistrons avec satisfaction l'excellent niveau des comptes de la commune grâce à la gestion rigoureuse de nos finances. Depuis 2008, notre maire Gilbert SAUVAN, a organisé la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la forte diminution de la dette afin de permettre une forte hausse des investissements, et cela sans augmenter les taxes communales. Dans cette situation exceptionnelle, Jean-Pierre TERRIEN, notre nouveau maire depuis début octobre, va poursuivre dans cette voie de gestion des deniers communaux en bon père de famille et continuer à investir dans l'avenir de Castellane.

Pour rappel, les taxes communales sont parmi les plus basses du département pour les communes similaires à la notre. Ainsi notre taxe d'habitation est à 11,81%, alors qu'elle est de 17,30% à Cereste, la taxe du foncier bâti est de 22,01%, contre 35,00 % à Cereste, celle du foncier non bâti est de 59,17% pour 90,0 % à Annot, et la contribution financière des entreprises est chez nous égale à 29,91% contre 30,1 % aux Mées.

Donc des taxes maintenues à un bas niveau et une charge de la dette en forte diminution : En capital, l'annuité des emprunts était en 2008 de 318.039,00 euros ; elle se chiffre en 2012 à 118.811,00 euros soit une capacité d'autofinancement augmentée en quatre ans de 199.228,00 euros !

Cette capacité d'investissement retrouvée a permis en 2012 un niveau record de travaux et d'achats qui se monte à 5.014.000,00 euros, ce qui a permis au conseil municipal d'acquérir les terrains Kaissaris et Polles pour la construction du nouvel hôpital et de la maison médicale, de réaliser le réseau chaleur ainsi que l'isolation de plusieurs bâtiments. Cela a permis également aux employés communaux d'installer une toiture neuve et isolée à la salle des fêtes, de refaire l'intérieur et de poser des fenêtres à double vitrage avec volets roulants électriques.

Sur le budget de l'eau et l'assainissement, la même rigueur est appliquée. L'annuité des emprunts est passée de 66.564,00 euros en 2008 à 49.974,00 euros en 2012 soit une diminution de 16.590,00 euros. Cela permis d'améliorer la qualité du réseau de distribution, la création d'une aire de dépotage à la station d'épuration et de nombreuses remises à niveau sur l'eau et le réseau d'assainissement.

Le maire et son conseil municipal poursuivront en 2013 sur la voie tracée depuis 2008 avec la maîtrise du budget de fonctionnement, en contenant les emprunts qui s'élèvent au chiffre de 379,20 euros par habitant c'est-à-dire bien plus bas que la moyenne nationale. Avec l'aide en particulier du Conseil Général, mais aussi du Conseil Régional et de l'État, le maire et son conseil municipal continueront à investir dans l'amélioration des infrastructures pour contribuer au bien être des Castellonais dans leur vie de tous les jours.



NOTRE NOUVEAU MAIRE

Jean-Pierre TERRIEN a été élu Maire de Castellane, à l'unanimité, lors de la séance du Conseil Municipal du 12 Octobre 2012.

En 2001, il est élu pour la première fois Conseiller Municipal sur la liste de Michel CARLE. Il occupe le poste de 4ème adjoint et à la charge des travaux. En 20078, il rejoint la liste de Gilbert SAUVAN et devient son 1er adjoint.

Jean-Pierre est un enfant du Pays, il a passé son enfance à Castellane, sa tante Mme Jeannette JPURDAN a assuré les fonctions de secrétaire de Mairie, après la dernière guerre, pendant de nombreuses années.

Passionné de course à pied et de sports nautiques, notamment sur le lac de Castillon, il connaît bien tout le territoire de notre commune.

Il a choisie de fonder sa famille à Castellane, marié à Nadine, ils ont deux enfants Emilie et Alexis.



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Suite à la démission de M. Jean-Louis Bianco de la présidence du Conseil Général, M. Gilbert Sauvan a été élu le 4 Octobre 2012, Président du Conseil Général.

Cette fonction étant incompatible avec la fonction de maire, le conseil municipal de Castellane s'est réuni le 12 Octobre 2012 afin d'élire un nouveau maire et ses adjoints.

Le conseil municipal a donc procédé à l'élection de :

M. Jean-Pierre Terrien au poste de maire.

M. André Passini au poste de 1^{er} adjoint en charge des finances, du personnel, de l'hygiène et sécurité, des foires et marchés et de l'urbanisme.

Mme Martine Brondet au poste de 2ème adjointe, aura la responsabilité de la vie sociale, scolaire et associative, communication, festivités et jumelage.

Mme Elisabeth Gaglio, au poste de 3ème adjointe, est déléguée aux hameaux, au tourisme, commerce et artisanat, et à l'accessibilité handicapés.

Mme Odile Capon au poste de 4ème adjointe est déléguée au cadre de vie, patrimoine, culture, jeunesse et sports.

M. Robert Gues au poste de 5ème adjoint est chargé des voies et réseaux divers, du traitement des déchets et des espaces naturels, agriculture, élevage et forêts.

Tous ont été élus à l'unanimité.

A l'issue de cette élection, Mr Sauvan a remercié les conseillers municipaux de l'avoir suivi durant son mandat et a rappelé « qu'il ne lâche en rien son engagement à l'égard des Castellonais ».

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice de 14-18 s'est déroulée en fin de journée devant le monument aux morts.

Le sous-préfet Didier Bernard, le député Gilbert Sauvan, Jean-Pierre Terrien le maire et le président des anciens combattants Marcel Gimenez ont déposé des gerbes fleuries en présence d'élus, gendarmes, sapeurs-pompiers, anciens combattants et villageois.

Après la lecture des textes, la minute de silence en l'honneur de ceux qui ont vécu l'atrocité des guerres et le salut du portedrapeau, un apéritif d'honneur a été servi à l'hôtel de ville.





UN NOUVEAU SOUS-PRÉFET

Après le départ de Mr Pierre Coron au début du mois de mars 2012, Mme Sylvie Espécier, Sous-préfète de Barcelonnette a assuré l'intérim.

Mr Didier Bernard a été nommé Sous-préfet de l'arrondissement de Castellane par décret du Président de la République le 14 Septembre 2012.

Né à Mogador au Maroc, Mr Didier Bernard est diplômé de l'Institut Régional d'Administration de Lyon en 1977, après quelques années passées à la Préfecture du Var. Il quitte la métropole pour continuer sa carrière au Haut-commissariat de la République en Polynésie Française puis il passe par Saint Pierre et Miquelon et revient dans le Var en 1992 en tant que chef de bureau de la circulation routière.

De 1995 à 1999, il est nommé à la Préfecture de région Guadeloupe puis travaillera deux ans à la Préfecture des Ardennes, avant de revenir à nouveau dans le Var, en tant que secrétaire général de la Sous-préfecture de Draguignan de 2001 à 2005. Nommé à Mayotte quelques années, il était, depuis mars 2009, Sous-préfet de l'arrondissement de Saint Pierre en Martinique.

Nous lui souhaitons bienvenue dans notre beau village et nous ne doutons pas de son appui et de son engagement pour les dossiers de Castellane et son arrondissement



4

JOURNÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

Le 24 Juin 2012, une journée « sécurité routière » a été organisée sur la place Marcel Sauvaire, en collaboration avec le Conseil Général et la Direction Départementale des Territoires des Alpes de Haute Provence.

Les services de l'Etat et du Conseil Général ont organisé, le 24 Juin 2012 sur la place Marcel Sauvaire, une campagne de sensibilisation sur l'insécurité routière à l'intention des motards. Un relais motard avait été organisé en 2010 et avait connu un vif succès.

Cette année, une vingtaine de motards (ayant moins de 3 ans de permis) inscrits à cette journée « Trajectoire Moto », ont roulé de Digne à Castellane, accompagnés par la Brigade Motorisée de Gendarmerie, qui leur a prodigué des conseils.

Un livret a été distribué « partageons la route » qui énumère les différents risques liés à la pratique de la moto.

Sur la place de Castellane, plusieurs stands (gendarmerie, pompiers, Direction départementale des Territoires...) ont permis à chacun de recueillir des renseignements, des conseils. En effet, les routes de notre secteur sont très pittoresques mais aussi dangereuses.



DÉPART À LA GENDARMERIE

Il y avait du monde dans la cour de la gendarmerie pour le départ dans le var du lieutenant Frédéric Del Aguila et sa famille. Il rejoint la compagnie de Draguignan avec le grade d'adjoint au commandant

En présence du commandant de groupement de gendarmerie, officiers, sous-officiers, gendarmes et élus, le capitaine Hechard a retracé la carrière de son adjoint.

Après une courte carrière dans l'armée de terre, il est entré à l'école de Montluçon pour être affecté dès la sortie en région parisienne. En 1990, il obtient une affectation dans le Var à la brigade de Roquebrussanne. Un an plus tard, il réussit l'examen d'officier de police judiciaire et rejoint la brigade de Brignoles.

En 2003, Frédéric Del Aguila part à Mayotte où il devient adjudant-chef. En 2007, il revient en métropole pour prendre le commandement de la brigade de Castellane.

Sa réussite au concours de major et d'officier l'a ramené en 2008 au poste d'adjoint au commandant de compagnie de Castellane. Il vivra à ce poste des moments forts, et parfois douloureux.

Il a su gérer de belles affaires, ses qualités dans le domaine judiciaire lui ont permis d'être désigné responsable de formation pour la session 2011 où la totalité de ses élèves a réussi l'examen.

Il est passé du grade de gendarme à celui de capitaine. Il a connu différents types d'unités, il a acquis une belle expérience professionnelle réelle et solide en contribuant à faire avancer la gendarmerie positivement.



Informations

DEVENIR GENDARME

"Être acteur de sa vie... pour celle des autres !"

c'est le slogan de la campagne de recrutement menée cette année par la gendarmerie, qui propose en 2012, près de 10 000 postes. Recrutement phare de l'institution, le gendarme (sous-officier) est un expert de la sécurité, intervenant dans des domaines variés tels que les enquêtes judiciaires, la sécurité routière, la sécurité publique, les missions de secours...

Ouverte aux jeunes gens titulaires d'un baccalauréat, la carrière de gendarme garantit en métropole, outre-mer ou à l'étranger un emploi stable, des possibilités d'évolution réelles ainsi qu'un large éventail d'activités (motocycliste, montagne, maître de chien, GIGN...) et d'affectations possibles.

Le prochain concours se déroulera en février 2013 et il est d'ores et déjà possible de s'y inscrire jusqu'au 12 octobre 2012 sur www.lagendarmerierecrute.fr

D'autres postes sont proposés aux personnes sans diplôme (gendarme-adjoint- volontaire) ou aux titulaires d'un master (officier de gendarmerie - inscriptions ouvertes jusqu'au 11 novembre 2012).

Informations

INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION

L'institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équipés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (système d'information relatif aux équidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de Castellane soient enregistrés dans la base SIRE. Cette déclaration est obligatoire par décret n°2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

Aujourd'hui, 3 détenteurs se sont déclarés à Castellane, mais il est probable que certains lieux ne soient pas encore déclarés ! C'est pourquoi nous sollicitons les détenteurs d'équidés non déclarés à se manifester.

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

Sur internet : le détenteur se connecte sur le site www.haras-nationaux.fr et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site.

Accès direct : <http://haras-nationaux.fr/demarches-siret/detenteurs-dequide.html>

Par courrier : faire la demande au SIRE route de troche BP 3 19231 Amac pompadour cedex.

Par téléphone : Bureau traçabilité SIRE institut française du cheval et de l'équitation au 0811902131 fax 0555971040 (prix appel local).

6

INAUGURATION DU FOUR LORS DE LA FÊTE DE LA SAINT CHRISTOPHE À LA PALUD DE CASTELLANE



Le hameau de la Palud de Castellane a organisé sa fête patronale de la Saint Christophe samedi 21 et dimanche 22 juillet. Vivien Villata, Cédric Chaix et tous les bénévoles du comité des fêtes La Paluarde ont organisé le repas avec les « pieds paquets » et la soirée dansante du samedi soir qui a fini tard dans la nuit, dans une ambiance agréable et très conviviale. C'est Monsieur le Curé Guy Gilbert qui est venu assurer la messe du dimanche et la procession dans le village.

Cette fête a été aussi l'occasion d'inaugurer officiellement le four à pain de la Palud entièrement rénové. La Commune de Castellane, dans le cadre de ses actions en faveur de la restauration du patrimoine bâti rural, a bénéficié de subventions du Conseil Général des Alpes de Haute Provence, de la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur et de l'Europe via le programme FEADER.

Les travaux portaient sur la reprise des enduits, de la toiture, d'une pierre de la voûte et la création d'un drain pour évacuer l'humidité. La Saint Christophe 2012 était une date à ne pas manquer à la Palud puisque le four fêtait ses 100 ans. Gilbert Sauvan, député-maire de Castellane a adressé des félicitations à l'entreprise

Isnard en charge des travaux, et à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette fête. Avec sa restauration, le four est bien parti pour durer encore de nombreuses années et être au service des habitants de la Palud pour faire cuire le pain, la fougasse et les pizzas, éléments indispensables à la fête.

Informations

BIEN SE CHAUFFER TOUT EN RÉDUISANT LE MONTANT DE SES FACTURES ?

Habiter mieux c'est quoi ? Habiter mieux, c'est une aide financière et un accompagnement personnalisé à destination des propriétaires occupants modestes pour permettre la réalisation de travaux de rénovation thermique afin de mieux se chauffer tout en diminuant sa facture d'énergie

Habiter mieux, c'est aussi un accompagnement par un organisme agréé près de chez vous qui se charge de l'ensemble des démarches pour vous apporter des solutions simples et efficaces.

Comment ça marche ? Un professionnel agréé vient vous rendre visite pour établir avec vous un diagnostic des meilleurs travaux à entreprendre en fonction des caractéristiques de votre logement.

Si vous avez droit à l'aide « Habiter Mieux », il vous accompagnera de manière adaptée dans l'ensemble de votre projet : définition du projet de travaux permettant d'atteindre une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25%, démarches administrative, suivi du bon déroulement des travaux.

Quels travaux ? Des travaux simples et efficaces, compris dans la liste des travaux recevables de l'Agence Nationale de l'Habitat garantissant une amélioration de la performance énergétique d'au moins 25%.

Ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment et ne pas avoir commencés avant le dépôt de la demande.

Par exemple :

- Isolation des combles perdus de votre maison : coût de 2 500 à 5000 euros, amélioration thermique de 27%, soit une économie annuelle de 474 à 636 euros, selon votre mode de chauffage.
- Changement de votre ancienne chaudière par une chaudière "basse température" : coût entre 3 000 et 7 000 euros, réduction de 25% des consommations d'énergie, soit un gain annuel sur votre facture de 443 euros si vous utilisez le gaz ou 656 euros si vous utilisez du fioul.

Quelles aides possibles ? Pour financer les travaux de rénovation thermique différents partenaires se sont associés pour accorder des aides sous forme de subventions, de primes ou encore de prêts sans intérêt. Sous condition de ressource, vous pouvez ainsi obtenir :

- une subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat représentant 20 ou 35 % du montant des travaux éligibles.
- une aide forfaitaire d'un montant de 1 600 € au titre des "investissements d'avenir" majorée localement de 500 €
- une aide complémentaire accordée par le Conseil Général d'un montant de 500 €.

Pour un projet de travaux de 12 000 euros HT, vous pouvez-bénéficier d'un montant d'aides de 5 000€ sur la base d'un ménage aux "ressources modestes" ; pour un ménages de ressources moindres, le montant des aides peut atteindre 6 800 €.

Par ailleurs, selon votre situation, vous pouvez également bénéficier d'aides de votre caisse de retraite, de votre caisses d'assurance maladie ainsi que de micro crédit ou de prêt sans intérêt.

L'organisme d'accompagnement vous assistera dans le montage financier de votre projet.

Avez-vous droit à l'aide Habiter mieux ? Si vous répondez « oui » aux conditions suivantes, vous pouvez bénéficier de ce programme :

- Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire ?
- Votre logement a plus de 15 ans ?
- L'acquisition de votre logement n'a pas donné lieu à d'autres financements de l'Etat, depuis 5 ans, comme un prêt à taux zéro ?
- Le niveau de revenus annuels de votre ménage ne dépasse pas les montants ci-dessous:

Nbre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources
1	11 614 €
2	16 985 €
3	20 428 €
4	23 864 €
5	27 316 €
Par personne supplémentaire.....	3 441 €

Le montant des ressources à prendre en considération est la somme des revenus fiscaux de référence de l'année n-2 de toutes les personnes qui occupent le logement.

Pour plus d'information sur le programme « Habiter Mieux », contactez la délégation locale de l'ANAH :

DDT des Alpes de Haute Provence - avenue Demontzey - BP 211 - 04002 Digne les Bains - Tél : 04-92-30-55-55

LE NOUVEL HÔPITAL DE CASTELLANE

Le nouvel hôpital de Castellane, situé quartier Notre Dame, ouvre ses portes courant décembre. Cet établissement neuf, spacieux et coloré apportera le confort et la sécurité nécessaires aux patients, tout en préservant au mieux l'autonomie, tant sociale que physique ou psychique des patients et résidents : un lieu de vie plus convivial, en cohérence avec les attentes actuelles.

Les points forts de cet établissement :

- **le plain pied** (tout en rez-de-chaussée), qui permet de préserver au mieux l'autonomie des personnes âgées.
- **le respect de l'intimité** ; avec uniquement des chambres individuelles qui ont toutes un accès à une terrasse privative et une salle de bain avec douche.
- **les espaces verts et jardins** très présents, situés aussi bien au sud du bâtiment que dans les cours intérieures, accessibles depuis les chambres...et un boulodrome.
- **des espaces de vie et d'animation repensés** : la place du Roc (place du village) et les salles à manger spacieuses et lumineuses, des salons intermédiaires, un bar, un salon de coiffure, une baignoire adaptée, un espace Snoezelen dont l'objectif est la stimulation des cinq sens et la relaxation ...
- **le choix d'une architecture respectueuse de l'environnement**, qui a obtenu le niveau or du label BDM (Bâtiment durable Méditerranéen) : ossature bois, chaudière à bois, panneaux solaires et photovoltaïques, bâtiment basse consommation, conception bio climatique (espaces communs au sud), accent sur la lumière naturelle, luminaires basse consommation, récupération des eaux pluviales...
- **une conception architecturale pensée pour les résidents atteints de troubles cognitifs** : luminosité naturelle, espaces de déambulation, des cuisines et jardins thérapeutiques, des secteurs protégés et espaces extérieurs dédiés.
- **l'intégration dans le bâtiment d'une maison de santé** ; celle-ci devrait participer à garantir la continuité des soins par l'apport de personnel médical et paramédical, et à améliorer la prise en charge des résidents accueillis en EHPAD. S'y installeront les médecins libéraux, kinésithérapeutes libéraux et infirmières libérales. Des spécialistes proposeront également des consultations avancées (urologue, gynécologue, orthopédiste, psychologue, diététicienne...).

Capacité et activités :

L'établissement dispose, comme avant, de **4 lits de médecine et 5 lits de soins de suite** dans lesquels s'est mise en place depuis mi 2011 une prise en charge de la post cure d'addictologie. Il s'agit de l'accompagnement de patients suite à un séjour en unité de sevrage complexe (problématique d'alcool).

S'agissant de l'**EHPAD** (maison de retraite), l'objectif principal de toute l'équipe sera le maintien de l'autonomie et de la dignité de chaque résident dans le respect de la « charte des droits et liberté de la personne accueillie ». Indépendamment de l'accueil classique de personnes âgées retraitées, l'établissement crée **2 lits d'hébergement temporaire**, et offre tout un **panel de prises en charge de résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et démences apparentées** :

- **Les structures qui existaient avant la reconstruction** mais dont l'architecture complètement repensée apportera un confort de vie et un accompagnement plus adapté :
- > **Le PASA** (pôle de soins et d'activités adaptées) de 12 places, dont l'objectif est d'accueillir en journée des résidents ayant des troubles du comportement modérés ; cette activité existe depuis mi 2011.
- > **L'unité Alois** dont l'objectif est le maintien de l'autonomie pour les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer à un stade modéré et modérément sévère (unité qui existe déjà depuis 2007 mais dont la capacité était de 7 à 8 places).

Ces unités proposent des activités sociales et thérapeutiques. Celles-ci, individuelles ou collectives concourent :

- au maintien ou à la réhabilitation des capacités fonctionnelles restantes (ergothérapie, cuisine, activités physiques, ...);
- au maintien ou réhabilitation des fonctions cognitives restantes (stimulation mémoire, jardinage, ...);
- à la mobilisation des fonctions sensorielles (stimulation, musicothérapie,...);
- au maintien du lien social des résidents, (repas, art-thérapie,...).

Informations

• Les structures nouvelles :

- > L'unité Verdon dont l'objectif est de limiter les troubles du comportement en apportant un accompagnement de confort et de bien être, et en créant une stabilité émotionnelle et affective chez la personne âgée.
- > L'accueil de jour : Cet accueil de jour de 6 places ouvrira ses portes en janvier 2013. Cet accueil est conçu pour les personnes vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

ZOOM SUR L'ACCUEIL DE JOUR...

L'accueil de jour consiste à recevoir pour une ou plusieurs journées par semaine des personnes âgées présentant une démence et vivant à domicile.

Les objectifs de l'accueil de jour :

- Apporter une stabilité ou une amélioration des troubles cognitifs (perte de la mémoire, troubles du langage...) et psychocomportementaux par la mise en place d'un projet d'accompagnement adapté et personnalisé, pour chaque participant
- Informer et soulager les familles, proches et aidants dans leur prise en charge au quotidien
- Faire en sorte que les participants restent le plus longtemps possible à domicile
- Favoriser la transition entre le domicile et l'institution

Une équipe pluridisciplinaire formée d'une assistante de soin en gérontologie, des AMP ou aides soignants, une animatrice, une psychologue, une infirmière, un médecin coordonnateur, le cadre de santé proposera tout au long de la journée un accompagnement adapté, des ateliers (repas prévu).

Les activités thérapeutiques proposées :

Atelier mémoire, Atelier d'ergothérapie, Atelier thérapeutique gymnastique douce, Atelier thérapeutique esthétique/massage (mains, visage), Atelier Cuisine, Participation à des sorties, Etc.

Cet accueil sera ouvert la journée, 5 jours sur 7.

Pour plus d'informations, se rendre sur notre site internet www.hopital-castellane.fr

Je profite de cet article pour vous informer qu'à partir du mois de décembre 2012, une nouvelle directrice, Mme Alexandra BASQUEZ me remplacera dans mes fonctions. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai assuré la direction de l'hôpital de Castellane depuis 2007, pour qui je souhaite le meilleur...

Anne-Sophie GONZALVEZ
Directrice de l'hôpital de Castellane

OPÉRATION BRIOCHES

Dans le cadre de la semaine nationale de la solidarité aux personnes handicapées, la vente de brioches sur les marchés de Castellane, sur la commune de Peyroules, s'est déroulée grâce à l'aide de bénévoles.

Cette vente au profit de l'Adapeï s'est faite avec l'association « Un sourire pour vivre » et le CCAS de Castellane.

Un beau succès.



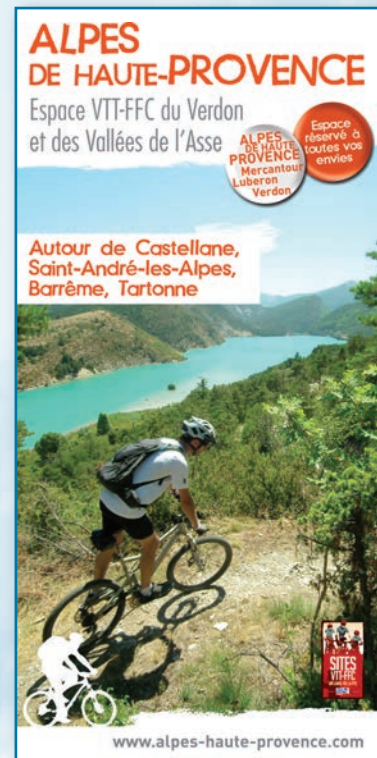
LE MOYEN VERDON À VTT

La Communauté de Communes du Moyen Verdon a entrepris de développer l'offre de chemins praticables en VTT, en vue de l'obtention en 2013 du label « Espace VTT » délivré par la Fédération Française de Cyclisme. L'Espace VTT « du Verdon et des Hautes Vallées de l'Asse » vient ainsi rejoindre les six autres sites déjà labellisés dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Le réseau de chemins balisé pour le VTT représente un linéaire total de plus 300 km et est composé de 20 boucles qui empruntent des sentiers existants répartis autour de quatre départs : Saint-André-les-Alpes, Castellane, Barrême et Tartonne. Plusieurs itinéraires empruntent des portions communes à la Trans Verdon et aux Chemins du Soleil, grandes traversées qui s'effectuent en itinérance et relient les différents secteurs de cet Espace VTT. Les travaux d'aménagement des chemins (remise en état, balisage, signalétique) sont aujourd'hui achevés et tous les itinéraires praticables.

Sept circuits de difficultés variées sont proposés au départ du parking Saint-Michel à Castellane :

- « **Le Verdon** », **vert, très facile, 4 km**. Boucle familiale longeant la rive droite du Verdon puis traversant par de petites routes le quartier des Listes et celui de Notre Dame. Praticable en vélo tout chemin.
- « **La Colle Brayal** », **rouge, difficile, 7 km**. Cet itinéraire conduit par la route au hameau de Brayal et revient au village par de petits sentiers ludiques.
- « **Le Tour de Destourbes** », **noir, très difficile, 21,5 km**. Parcours très sportif autour de la montagne de Destourbes permettant de découvrir la chapelle Saint Thyrs, classée monument historique, le hameau préservé d'Eoulx et le village de La Garde.
- « **Les Contreforts du Teillon** », **rouge, difficile, 27 km**. Cette boucle emprunte la route longeant le lac de Chaudanne pour atteindre le village de Demandolx puis bifurque à droite sur une piste peu avant le col de Saint Barnabé. Sous le massif du Teillon qui culmine à 1893m, la descente s'effectue sur un single par la variante du GR4. Cet itinéraire qui offre une vue plongeante sur le lac permet de découvrir des paysages montagneux à proximité de Castellane.
- « **La Baie du Cheiron** », **bleu, facile, 7,5 km**. Ce parcours facile conduit à la plage aménagée du lac de Castillon par la petite route du quartier de la Cèbière puis par une piste empruntée par les transhumances. Idéal pour une remise en forme avant d'aller piquer une tête dans le lac.
- « **Les Blaches** », **rouge, difficile, 8 km**. Cet itinéraire est une variante plus difficile pour le retour de l'itinéraire précédent. Depuis la piste des Blaches, il rejoint le secteur de l'Escoulaou puis le quartier de la Cèbière et le Jas par un sentier agréable.
- « **Le Tour du Lac de Castillon** », **noir, très difficile, 52 km**. Ce circuit sportif qui se réalise au choix en une ou deux journées, au départ de Castellane ou de Saint André les Alpes, permet d'effectuer par les hauteurs le tour complet du lac de Castillon, sur lequel il offre des vues splendides. L'itinéraire en rive droite est commun avec Les Chemins du Soleil et la TransVerdon.



Un dépliant gratuit et une carte détaillée vendue au prix de trois euros présentant l'ensemble de l'Espace VTT seront disponibles à l'office de tourisme début 2013.

Quelques recommandations aux vététistes :

- Respectez les propriétés privées et les activités agricoles, ne vous éloignez pas des chemins balisés.
- Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement.
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire.
- Ne roulez pas sans casque.

ACTUALITÉS DE LA CCMV... EN BREF...

Minoterie de la Mure

Dans le cadre du projet « Secrets de Fabriques », la CCMV s'est engagée dans la réhabilitation et l'aménagement muséographique de l'ancienne minoterie de la Mure-Argens. Avant tout travaux, il s'est avéré indispensable de répertorier l'ensemble des objets présents et d'assurer la conservation du bâtiment. En effet, la minoterie est encore dans l'état où elle se trouvait lors de sa fermeture au début des années 1970.

Une grande partie du mobilier, de l'outillage et de la machinerie sont encore présents sur le site. Avec l'appui technique de l'association Petra Castellana et du Pays A3V, la CCMV a procédé à l'inventaire exhaustif puis à l'archivage de tous ces objets. Une importante opération de dépoussiérage du bâtiment et de désinsectisation des nombreuses parties en bois infestées par les insectes xylophages a pu ensuite être lancée début octobre. Le bâtiment, ses machines et ses objets sont ainsi préservés dans l'attente d'être valorisés au travers du projet muséographique qui devrait être concrétisé en 2014.



Fin de l'OPAH



Après 5 années d'existence, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du MOYON VERDON - TEILLON arrive à son terme le 31 Décembre 2012.

Les financements des collectivités et des aides régionales s'arrêtent avec la fin de l'OPAH mais ceux de l'ANAH restent d'actualité. Les propriétaires pourront continuer à s'adresser à l'ANAH pour des demandes de subventions pour des travaux de rénovation.

Collecte des cartons

Nous constatons que beaucoup de cartons sont déposés dans les bacs à ordures ménagères au lieu d'être apportés en déchetterie. Ces quantités qui ne sont pas recyclées sont estimées à 75 tonnes par an sur le territoire de la CCMV. Dans l'objectif de détourner ce flux de l'enfouissement et de réduire les coûts liés au non recyclage de ce matériau, la CCMV a décidé d'équiper ses principaux villages en colonnes spécifiques pour les cartons.

Plusieurs colonnes seront ainsi installées à Castellane début 2013. D'une capacité de 5 m3, elles présenteront une fente pour y glisser les cartons pliés qui feront l'objet d'une collecte spécifique pour ensuite être recyclés. Pour ne pas engorger ces colonnes, rappelons qu'il reste préférable d'apporter ses cartons à la déchetterie où une benne spéciale est disponible.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Maire

Cabasson Lucas

1^{er} Adjoint

Gras Léo

2^{ème} adjointe

Robert Amandine

3^{ème} adjoint

Nicolas Matéo

4^{ème} adjoint

Fauque Gaëtan

5^{ème} adjoint

Gouaze Thom

Conseillés :

Cluet Quentin, Cuperlier Cassandre, Bruma Célia, Spiridon Gabriel, Denier Neela, Renée-Bernard Côme, Rocacher Morganne, Tignini Amandine, Bancharrel Hélène, Dierrick Felice, Ivashkin Isabella, Moriconi Sérène, Nomico Maryon.

Le 20 novembre 2012 s'est déroulée dans la salle du conseil municipal de la mairie, l'élection du conseil municipal jeunes.





LA FONTAINE AUX LIONS

En 2011, la Fontaine aux Lions avait fait l'objet d'un projet de restauration porté par la Commune, grâce au Programme Intégré Transfrontalier, subventions européennes Alcotra, dans le cadre du Syndicat mixte des Villages et Cités Caractère. En effet, l'ancienne fontaine, datant du XVIII^{ème} siècle, présentait de nombreuses fissures et menaçaient de tomber.

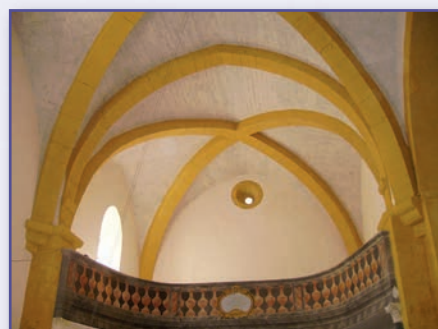
La réfection portait sur le buffet de fontaine, comprenant le pied, la vasque et le sommet. Les travaux réalisés par l'atelier Fassino n'ont pas été conformes à la commande et donc pas réceptionnés. C'est pourquoi la Commune a commandé une nouvelle réfection de la fontaine à l'entreprise « Atelier du Grain d'Orge », spécialisée en taille de pierre. Les jets d'eau de la fontaine sont réalisés par l'entreprise « Idées-métal » (Eric Piquet), qui avait mis en place les grilles en fer forgé du caniveau. L'entreprise Eiffage a la charge de la repose de cette nouvelle fontaine.

Cette restauration aura pris du temps et de l'énergie mais l'équipe municipale avait à cœur de réussir ce projet. La Fontaine aux Lions fait partie de l'histoire et est un élément sensible du patrimoine de Castellane. On ne peut qu'espérer une longue vie à cette fontaine...



Atelier du Grain d'Orge

LE CHANTIER DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT VICTOR



La Commune de Castellane a lancé en mai 2011 deux tranches de travaux concernant la restauration des intérieurs de l'église Saint Victor. Ce chantier dont le coût s'élève à 500 000€ HT est soutenu financièrement par la D.R.A.C (ministère de la Culture), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil Général des Alpes de haute Provence. C'est Monsieur Michel Trubert, Architecte en Chef des Monuments Historiques, qui dirige les travaux. Six corps de métier – maçonnerie, menuiserie, vitraux, ferronnerie, gypserie, décors peints - œuvrent afin de redonner toute la splendeur de l'édifice.

Le chantier, initialement prévu sur 6 mois, a connu de nombreux retards dus aux intempéries et aux problèmes d'humidité présents dans l'église.

L'assainissement de la structure n'est pas une affaire récente puisque le Prieur Laurensi l'écrivait déjà dans son ouvrage « Histoire de Castellane » en 1775... ! Pour tenter d'enrayer l'humidité, des travaux complémentaires ont été prévus par Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France et sont en cours sur l'étanchéité de la couverture de l'abside, la réfection de pierre de corniche de l'abside. La réalisation d'un drain en pied de façade est programmée au printemps 2013.

Une bonne nouvelle quand même, les travaux intérieurs devraient aboutir en début d'année 2013. En effet, le décor peint de l'abside est en cours de réfection et toutes les boiseries déposées et restaurées en atelier doivent être réinstallées dans l'église avant Noël 2012. Les tableaux du Chœur sont également en cours de restauration et vont réintégrer les boiseries. Enfin, pour janvier 2013, il restera tout le nettoyage et dépoussiérage, le démontage des locaux de chantier, la réinstallation des bancs et du mobilier, en bref des finitions indispensables pour pouvoir terminer et réceptionner le chantier. Ces travaux sont longs mais l'église, en tant que joyau du patrimoine bâti de Castellane mérite bien cela...

L'équipe municipale fait son possible pour l'achèvement de ce chantier et souhaite que l'église soit ouverte pour la saison 2013. Plusieurs personnes et associations ont sollicité la Commune pour pouvoir organiser des événements dans l'église en 2013. Afin de coordonner toutes les volontés, la Commune va mettre en place un comité de suivi en janvier en partenariat avec la paroisse. Si vous avez des projets ou des questions, n'hésitez pas à envoyer un courrier à la mairie.

Dans le cadre de la remise en place du mobilier, le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art recherche des photos de l'intérieur de l'église Saint Victor, photos datant d'avant les travaux soit avant les années 1990. Veuillez prendre contact avec Amandine Delarbre à la mairie, castellane.amandine@orange.fr





LES JARDINS DE LA TOUR

Petit rappel des travaux effectués en 2012... Au printemps, une trentaine de bénévoles ont nettoyé et débroussaillé le site sur deux dimanches. En mai, dans le cadre des 20 ans de l'association Petra Castellana, des scénettes de théâtre avec l'association « Les Cabotins » ont eu lieu dans les Jardins, une réussite ! Puis, en juillet, un chantier de bénévoles conduit par l'association Alpes de Lumière a permis de restaurer deux murs de soutènement en pierre sèche situés au bas des Jardins de la Tour. Douze jeunes et un encadrant ont travaillé pendant deux semaines en juillet. L'encadrant et des bénévoles de l'association des Amis du Roc ont terminé les travaux en septembre.

Enserrés dans les remparts de la ville, ces Jardins sont un lieu cher au cœur des castellanais et un petit coin de paradis pour tous. La Commune tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à l'entretien du site et qui soutiennent les projets autour des Jardins.

Les actions autour des Jardins de la Tour se poursuivent en 2013 avec une journée de nettoyage à organiser, un appel au bénévolat sera fait comme les années précédentes. La Commune a également déposé un projet de restauration du patrimoine bâti (cabanon et tours des remparts) en attente de financement. Un chantier de bénévoles sera probablement prévu pour la réfection des murs de terrasse. Enfin, le

premier week-end de juin, la Commune en partenariat avec l'Office de Tourisme et plusieurs associations souhaitent programmer les « Rendez-vous aux Jardins ». Le programme de cet événement reste à finaliser mais sont pressentis un chantier de bénévoles pour la reprise de la calade du sentier du Roc, des animations culturelles dans les Jardins, pourquoi pas un troc de plants. En bref, ces Jardins donnent des idées et des envies ! N'hésitez pas à vous tenir au courant des animations auprès de la mairie ou de l'Office de Tourisme.

MAISON NATURE & PATRIMOINE

Le 30 septembre, la Maison Nature & Patrimoines a fermé ses portes pour la saison 2012. Jean-Marie Plantard, accompagné des écogardes pour le Parc naturel régional du Verdon, ainsi que Pauline Oliveira pour la mairie de Castellane, ont accueilli durant six mois les visiteurs en quête d'informations sur les randonnées, visites culturelles, musées et découvertes du patrimoine. Cet accueil personnalisé a rencontré un vif succès tout comme les expositions proposées sur la géologie et l'architecture du territoire.

Une fois encore, le succès de notre stand d'informations et d'animations présents tous les mercredis matins sur le marché, a prouvé l'intérêt de sortir de nos murs pour aller à la rencontre de la population (locale ou touristique). Les animations des jeudis matins ont permis à des petits de centre aérés de découvrir comment on construisait les maisons et de découvrir l'architecture de Castellane : trompe l'œil, cadrans solaires, terrasses...

La saison prochaine annonce de nombreuses nouveautés. Tout d'abord un site internet et la possibilité de communiquer plus largement afin de toucher encore plus de monde. La nouvelle exposition du Musée du Moyen Verdon sur le thème de la vigne et du vin nous laisse présager aussi de nouvelles animations et une re-dynamisation de l'espace muséographique. Enfin la réorganisation du premier étage permettra un accueil de meilleure qualité au sein d'un espace mieux pensé.

Nous vous attendons donc nombreux dès avril 2013 pour découvrir les nouveautés de la saison. En attendant, n'hésitez pas à consulter nos actualités sur notre page facebook : www.facebook.com/maisonnaturepatrimoines/

La Maison Nature & Patrimoines reste ouverte sur rendez-vous toute l'année pour des visites guidées des musées.

Pour tout renseignement : 04 92 83 19 23 / maisonnaturepatrimoines@gmail.com



PETRA-CASTELLANA

Depuis 2010, la Communauté de Communes du Moyen Verdon travaille main dans la main avec l'association Petra Castellana et la section photo de la MJC sur l'inventaire et la valorisation des collections du Musée du Moyen Verdon. Ce projet est soutenu par la région Provence Alpes Côte d'Azur qui finance des projets innovants en matière de valorisation numérique.

Après trois ans de travail, 6000 objets numérisés et 2000 fiches d'inventaire réalisés, quatre stagiaires, un service civique et un employé, nous connaissons mieux nos collections et il ne reste plus qu'à vous les faire découvrir.

Pour cela, au cours du premier trimestre 2013, plusieurs projets vont voir le jour. Tout d'abord, l'édition d'un catalogue présentant les collections du musée par thématiques. Vous connaîtrez tout de l'agriculture, l'artisanat ou encore la vie domestique grâce à des textes de présentation, des fiches d'inventaire, des illustrations (photos d'objets, cartes postales et photos anciennes...).

Concernant le volet numérique, un site internet présentant les collections du Musée du Moyen Verdon et plus largement, la Maison Nature & Patrimoines, sera mis en ligne dès avril 2013. Le recrutement du prestataire web est en cours. A terme, vous pourrez aussi accéder à la base de données des collections directement en ligne. Pour cela, le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence nous met à disposition depuis août dernier, un nouveau logiciel d'inventaire intitulé Flora Web.

Enfin des bornes tactiles permettront d'accéder à ce site internet. Accompagnées de panneaux de présentation, elles seront accessibles dans différents lieux publics.

2013 voit donc la concrétisation de ce projet où les principaux objectifs ont été remplis : mieux connaître notre patrimoine, le faire découvrir à la population et se doter d'outils numériques innovants.



14

LE GRAND CHANTIER DES COLLECTIONS

Imaginer un musée à l'échelle de notre petite région, le moyen Verdon, était en 1992 la gageure où s'engageait l'association Petra Castellana.

Les collections ont été constituées des apports de la population, partenaire de ce pari. Chaque objet a fait l'objet, comme dans tout musée, d'une inscription sur un inventaire. Comme dans tout musée, il est maintenant procédé au récolement périodique des collections. Elles sont, au musée du Moyen Verdon, ethnologiques et archéologiques. Le projet e-services et territoires, financé par la Région et porté par la Communauté de Communes du Moyen Verdon nous a donné l'opportunité de faire ce travail.

Mais de quoi s'agit-il ? Et comment s'y prend-on ?



« Le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire :

- la présence du bien dans les collections
- l'état du bien
- sa localisation
- son marquage
- a conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi que, le cas échéant avec les différentes sources documentaires, archives, catalogues.

Le récolement, obligatoire, doit en règle générale être mené de façon planifiée, en fonction de l'organisation des réserves de chaque musée, notamment par lieu, par technique, par corpus ou par campagne annuelle ». (Ministère de la Culture juillet-août 2006).

C'est alors le moment de :

- son marquage marquer les objets qui ne l'ont pas été selon les normes, à l'encre de chine et sous vernis.
- son marquage choisir un numéro de référence si un objet a été référencé plusieurs fois.
- son marquage entreprendre l'inventaire -rétrospectif- des biens présents dans les réserves du musée mais non répertoriés.
- son marquage répertorier les collections d'étude et d'envisager de les intégrer aux collections.

Cela pour, à l'issue d'un bilan général, mettre au propre l'inventaire des collections et envisager au sein du musée du Moyen Verdon, comme suite naturelle à tout récolement :

- son marquage une nouvelle et meilleure organisation des collections au sein des réserves.
- son marquage des traitements préventifs ou curatifs en vue d'une meilleure conservation des objets.

RENCONTRES DU MOYEN VERDON



C'est toujours avec beaucoup de joie et de passion que Catherine Leroy, Serge Da Silva et Jean-Luc Domenge nous ont une nouvelle fois donné rendez vous pour les rencontres du Moyen Verdon, cette année le thème a été « les paysages bâtis au fil du temps ».

Le 19 septembre, une bonne trentaine de passionnés se sont retrouvés sous la conduite de Jean-Luc Domenge pour découvrir l'histoire de quelques bastides du Plan de la Palud. Après un rappel sur le défrichement et la mise en culture de cet ancien marécage, fut évoquée la tradition provençale des bastides, ces résidences d'été des familles bourgeoises de Castellane, en même temps propriétés de rapport affermées. On évoqua la grande époque des pistoles à la maison Reboul, on parla du legs Debon

à la maison Chauvin et l'on termina à la Cibièrre non sans avoir visité le jas. Une bonne façon de comprendre les modes de vie d'autrefois en observant les adaptations et les évolutions de ce bâti traditionnel encore préservé.

Par un bel après midi d'Octobre, Catherine nous a emmenés dans la forêt de l'Issole et fait visiter les villages de Troins, désertés au XIV siècle et du Seuil au XIX siècle. Ce fut une belle et instructive rencontre, tous ont pu voir ou revoir la tour de Troins, la petite église et les maisons en ruine de Seuil, ensuite, tous ensemble, dans un pré, nous partageâmes la collation de l'amitié.

Serge quant à lui nous fit partager sa passion pour le village de Barrême où il exerce les métiers de Directeur et professeur des écoles. Sa visite guidée sur le thème de « Barrême, vues d'en haut, Barrême, vues d'en bas » commença par une lecture de paysage en particulier de la colline de St Jean, pour ensuite lire les pierres, les portes et les ruines du village et ainsi remonter le temps. Serge nous a apporté de nombreuses informations sur ce beau village plein de promesses quant au futur de ses bâtis du XIX siècle, un goûter bien au chaud termina cet après midi qui nous a tous enchantés.

Merci à la Communauté des Communes pour son soutien, à Petra Castellana et ses membres, à Catherine, Serge et Jean luc et à tous ceux, passionnés de patrimoine pour leur indéfectible présence.

BILAN DE SAISON 2012

L'office de tourisme a enregistré au cours de la saison 2012, une légère baisse de sa fréquentation de l'ordre de 5% (janvier à octobre), essentiellement ressentie au cours des mois de juin -26% et de juillet -21%.

Malgré ce début de saison estivale difficile, certains points positifs restent cependant à soulever concernant notamment une avant saison printanière plus que satisfaisante avec une augmentation de 9% de la fréquentation de nos locaux sur les vacances de Pâques qui peut s'expliquer par une météo clémente, des ponts de mai plus avantageux, et le déplacement plus important de certaines nationalités (Italie, Allemagne et Pays Bas). D'un constat général, les nationalités en hausse sont donc les allemands et les italiens. On note en revanche un recul chez les belges, les néerlandais, les anglais et les français.

Outre la fréquentation, certains points restent à souligner pour cette saison 2012 à commencer par le succès des nouvelles éditions papier à l'instar du guide pratique traduit en 6 langues et distribués en 30000 exemplaires. Les très bons retours concernant les animations (Mercredis Musicaux, Vides Grenier) restent également un aspect très positif qu'il conviendra de perdurer pour la prochaine saison.

Par ailleurs, comme cela était le cas en 2011, la large amplitude d'ouverture de notre lieu d'accueil, ainsi que la présence de trois stagiaires (une française, une anglaise et une néerlandaise) nous ont permis d'avoir des renseignements plus qualifiés à destination des visiteurs et a contribué à une meilleure répartition du flux touristique.

Une grande tendance se dégage du bilan de cette saison et résulte certainement de l'impact de la crise économique : en effet, de plus en plus de touristes viennent pour du court séjour, souvent en itinérance et réservent leurs séjours à la dernière minute voire une fois arrivés sur le lieu de destination. Ce nouveau mode de consommation peut engendrer certaines difficultés concernant le remplissage des hébergements loués de manière hebdomadaire et la difficulté de loger les « retardataires » en période de sur fréquentation de notre destination.

Enfin, une réflexion sera engagée pour l'année 2013 de manière à construire un réel travail de réseau entre notre structure et nos adhérents. Dans ce cadre nous sommes en train d'établir un plan d'actions afin de faciliter nos échanges et d'unir nos compétences. Nous prévoyons d'ores et déjà d'organiser un Forum de l'Emploi Saisonnier afin de faciliter le recrutement des entreprises locales le Jeudi 2 mai 2013 en partenariat avec l'Espace Rural Emploi Formation et le Pays A3V.

Mathilde Perez - Pôle Accueil - Partenaires



Culture & Loisirs

LES OFFICES DE TOURISME DU PAYS A3V COORDONNENT LEURS PROJETS ET MUTUALISENT LEURS MOYENS

En 2011, les Offices de tourisme et bureau d'accueil du Pays se sont regroupés au sein d'un groupement de commandes coordonné par l'Office de tourisme de Castellane pour réaliser une étude visant à élaborer une stratégie de coopération entre les structures. Cette étude financée dans le cadre du dispositif LEADER a été réalisée en 2 phases :

- la première phase a établi un diagnostic du fonctionnement des structures permettant de dégager des axes de coopération et de mutualisation. Un constat évident s'est ainsi dégagé de cette phase : le faible potentiel des structures en terme de moyen humain et financier ne leur permet pas d'envisager un développement touristique structuré et pertinent à l'échelle des micro-territoires qu'elles représentent.

- la seconde phase, plus pratique, a pour objectif de mettre en place un plan d'actions concrètes afin de pérenniser et continuer le travail déjà entamé.

Ainsi, parmi les enjeux touristiques évoqués par le personnel des Offices concernés, certains axes se sont dégagés comme étant prioritaires :

- La commercialisation : les Offices de Tourisme travaillent depuis plus de 6 mois à l'élaboration de produits touristiques « type packages » afin de mettre en marché l'offre du territoire, jusqu'alors peu représentée dans ce secteur pourtant très concurrentiel. Plusieurs produits devraient alors voir le jour d'ici à mars 2013 afin de pouvoir être mis en marché pour l'été 2014.
- La mise en place d'une solution numérique collective : l'un des axes de coopération dégagé et priorisé par les OT concerne la mutualisation de moyens sur le volet de la promotion touristique via le numérique. En effet, à ce jour l'ensemble des sites internet doivent être refondus car ils ne répondent plus aux enjeux d'attractivité et de promotion d'un territoire touristique.

Aucune structure ne peut actuellement réaliser individuellement un investissement à la hauteur de ces enjeux, la coopération et la mutualisation devra permettre de faire émerger une destination numérique cohérente et un outil de promotion numérique performant. Un portail web commun ainsi que 4 à 6 sites internet individuels (selon les besoins de chacun) devraient donc voir le jour d'ici à l'été 2014.

Si ces deux axes de travail se détachent comme étant des actions prioritaires à mettre en place à l'échelle du territoire, d'autres mesures seront également entreprises telles que des visites chez les prestataires afin de parfaire la connaissance de l'offre touristique du territoire ; des services envers les adhérents optimisés à travers notamment un service de traduction, des formations e-touristiques ; une comptabilité analytique pour les structures, une formation du personnel accentuée et mutualisée...



Ainsi, bien que la coopération entre les différentes structures n'en soit qu'à ses prémices, il apparaît comme évident qu'une véritable dynamique s'est forgée à l'échelle du territoire, permettant aujourd'hui de se projeter en tant que véritable Destination touristique. Afin de pérenniser ce travail dans l'avenir, le réseau prévoit de se rencontrer une fois par mois afin d'établir des bilans des actions déjà menées et projeter ensemble des suites à donner à la coopération, le but étant à terme, la création d'un ou plusieurs postes destinés à animer et piloter le réseau. L'équipe de l'OT reste votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions sur cette mise en réseau et sur vos projets touristiques. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Faustine VILLARON

Pôle Administration – Communication

Culture & Loisirs



ÇA VA BOUGER EN 2013 !

Le succès remporté par la programmation culturelle estivale des «Mercredis Musicaux» nous a donné un élan de vigueur et d'enthousiasme pour travailler sur la programmation événementielle de l'année 2013.

Ainsi, après avoir réuni les responsables associatifs le 17 Octobre dernier, l'Office de Tourisme se lance dans l'organisation de manifestations dont un des critères principaux sera le travail en commun avec les associations locales et les communes alentours.

Ainsi nous souhaitons créer ensemble des événements plus complets, plus étoffés, sur lesquels nous pourrions communiquer avec plus d'impact sur le territoire. La communication fait partie des compétences que nous pouvons apporter, ainsi que notre expérience dans l'organisation d'événements (des formations sont prévues pour accroître notre qualification dans ce domaine ; de plus l'une des employées est à présent titulaire d'une licence d'organiseurs et de producteurs de spectacles vivants), notre connaissance des acteurs culturels et artistiques du territoire...

Au programme en 2013 :

Samedi 27 et Dimanche 28 Avril

2ème édition du Week-End Franco-Italien PRIMAVERA.

En collaboration avec le Comité de Jumelage Castellane-Pescasseroli et le club de cuisine de la MJC. Sont prévus : un concours de cuisine, un repas dansant sur les rythmes de chansons et musiques italiennes, un marché franco-italien, des animations.

Dimanche 2 Juin

1ère édition de la JOURNEE AUX JARDINS.

Dans le cadre de l'événement national « Les Rendez-Vous aux Jardins », nous organisons en partenariat avec les associations Petra Castellana, les Amis de Notre Dame du Roc, Bien vivre à Castellane, Les Cabotins, et autres associations Castellanaïses, un événement autour du jardin et des plantes en général (le troc de plants sera reconduit, pensez dès maintenant à préparer vos semis!), et autour des jardins de la Tour en particulier, un site en devenir que nous souhaitons mettre en lumière !

Du Vendredi 14 au Dimanche 16 Juin

7ème FETE DE LA TRANSHUMANCE

3 jours d'animations autour des troupeaux et de la transhumance, avec des nouveautés de prévues, notamment la journée du Samedi. Le Dimanche sera organisé un marché paysan plus particulièrement dédié aux produits et savoir-faire de notre territoire et favorisant les découvertes, la convivialité et l'authenticité.

Les Dimanches 19 Mai, 23 Juin, 21 Juillet, 8 Septembre, et le Jeudi 15 Août

VIDE-GRENIERS

Pensez à faire du large dans vos maisons ! Les vide-greniers sont une réponse à la crise et une alternative à la société de grande consommation.

Tous les Mercredis en Juillet-Août

LES MERCREDIS MUSICAUX

Un cocktail d'artistes d'influences et de styles divers, que vous pourrez retrouver chaque Mercredi soir dans un endroit différent du village. L'accent est mis sur la qualité des intervenants, et nous souhaitons privilégier les artistes locaux. N'hésitez pas à nous faire des recommandations !

Nous organiserons également les billetteries des spectacles de l'été à l'église du Sacré Cœur, participerons à l'organisation du feu d'artifices du 17 Août, prendrons part aux journées du patrimoine le week-end du 14 et 15 Septembre.

Dans toutes ces initiatives, la municipalité de Castellane ainsi que les municipalités du canton nous encouragent et nous accompagnent.

Si vous avez des idées et que vous souhaitez vous associer à ces événements, que vous soyez un particulier ou une association, surtout n'hésitez pas à nous en parler, « l'union fait la force » !

Mais pour l'heure c'est le côté convivial de la période d'avant Noël que nous souhaitons vous faire partager à l'occasion de la 5ème édition du CALENDRIER DE L'AVENT GRANDEUR NATURE. Là aussi les particuliers, les associations et les villages du canton se rassemblent pour vous proposer chaque soir du 1er au 24 Décembre, la découverte d'une fenêtre, dans un lieu chaque soir différent, avec un thème et une animation propre à chaque accueillant ! N'hésitez pas à vous joindre à nous, le programme est disponible à l'Office de Tourisme et dans les commerces de Castellane.

Bonne saison culturelle à tous !

Office de Tourisme de Castellane - Pôle animation et patrimoine - Responsable : Carine Ruby - mël : animation@castellane.org

Écoles

LA RENTRÉE

À l'école maternelle, la rentrée s'est bien passée en présence du député maire Gilbert Sauvan Madame Martine Brondet adjointe au maire et déléguée aux écoles, Madame Yolande Gas conseillère municipale et délégué à la maternelle, 67 élèves sont rentrés dans des classes repeintes avec l'installation du chauffage dans les faux plafonds et la clôture du pré de récréation refaite. Dolorès Bertaina s'occupe de la grande section avec Annie Squiri, Dominique Miolan a les moyens avec Betty Lafon, Amendine Morello la directrice a les plus petits avec Gisèle Bernard, Sandrine Carle auxiliaire de vie scolaire sera cette année également présente.



VOYAGE CM2 : TOULOUSE — HENDAYE



Cette année encore, les CM2 de l'école de Castellane ont clos leur scolarité primaire en partant sur les routes de France. Ils ont découvert Toulouse, berceau de l'aérospatiale française. C'est la tête dans les étoiles qu'ils ont vécu leur premier jour à la cité de l'espace avant de visiter les usines Airbus ; que d'étonnement à la vue de ce géant des airs : l'A380 !



Au matin du troisième jour, ils ont quitté la ville rose en direction du pays basque : initiation à la pelote sous un soleil de plomb. Puis en route vers les Pyrénées, les grottes de Sare et le petit train à crémaillère.

Le dernier jour, les enfants ont découvert le château d'Abbadia : rêve fou d'Antoine d'Abbadie et de sa femme !



OPÉRATION « UN LIVRE POUR L'ÉTÉ » 2012

Les élèves présents de CM1 de l'école élémentaire de Castellane ont reçu, ce **lundi 2 juillet 2012**, à 14h00, un livre qui est une édition choisie recouvrant **seize des « Lettres de mon moulin »**. En juin 2010, cette initiative alors expérimentale a bénéficié d'un accueil très favorable des enseignants, des parents et des élèves. C'est pourquoi elle a été renouvelée en juin 2011 et aussi cette année.

C'est au cours d'une cérémonie officielle et solennelle, suivie d'une collation très appréciée, que s'est tenue la remise des livres, en présence du Député-Maire de Castellane, Monsieur Gilbert Sauvan, de son Adjointe déléguée à l'enseignement, Madame Martine Brondet, de la Déléguée Départementale de l'Education Nationale, Madame Louise-Marie Maurin, de la représentante de l'Association des Parents d'Elèves, Madame Béatrice GIRAUD, des enseignantes Mesdames Magali Causeret et Nathalie Dimek et du directeur d'école Monsieur Jean-Pierre Terrien.

"Un livre pour l'été" prévoit que les écoliers de CM1 quittent l'école en fin d'année scolaire avec un livre.

Cette mesure du plan de prévention de l'illettrisme repose sur l'idée que le plaisir de lire doit se prolonger pendant les temps de loisirs et les vacances scolaires. C'est ainsi que l'élève devient un lecteur autonome et affirme ses goûts. Les élèves en parlent en classe de CM2 avec leurs camarades et étudient le texte avec leurs enseignants.

L'école élémentaire de Castellane adhère totalement à ce type d'initiative qui a pour objectif de développer chez l'enfant le goût et le plaisir de lire.

Cette remise de livre suivie d'un goûter a été très appréciée par toutes les personnes présentes.



PISTE D'EDUCATION ROUTIERE CM1 (1ER JUIN 2012)

Le vendredi 1^{er} juin 2012, les gendarmes de la Sécurité Routière sont venus à l'école pour faire passer, aux élèves de CM1, les épreuves théoriques et pratiques de sécurité routière. Les enfants ont tous réussi leur brevet. Pour cela, les enseignants, Madame CAUSERET et Monsieur TERRIEN, ont délivré à leurs élèves, tous les éléments de sécurité concernant les règles à respecter lorsque l'on se déplace à pied ou à vélo, en agglomération ou en rase campagne. Les élèves ont eu une bonne approche des panneaux du code de la route. Tout cela leur sera utile pour développer chez eux des comportements responsables concernant leur sécurité et celle des autres.



PERMIS PIETONS CE2 2012

Vendredi 29 juin 2012, le gendarme Nicolas KUJAWA est venu remettre aux élèves de CE2 les permis piétons.

Ceux-ci ont été réussis lors des épreuves passées le jeudi 28 juin. Les enfants des CE2 de deux classes, regroupés chaque jeudi après-midi, ont pu pendant plusieurs semaines suivre les enseignements de Madame Laurence DOL, professeur des écoles.



Un grand merci au gendarme KUJAWA, pour sa disponibilité et ses compétences.

CHORALE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CASTELLANE

Mardi 12 juin 2012, les enfants de l'école élémentaire de Castellane ont chanté, dans le cadre de la chorale de l'école, les chants étudiés au cours de l'année scolaire.

Cette année le thème retenu était celui de la nature, des saisons et de l'écologie. C'est ainsi que les dix chants appris ont été interprétés avec beaucoup de cœur par tous les enfants de l'école.

Un grand merci à Dominique EMMANUEL, notre professeur de musique de l'école de musique du Moyen Verdon qui est un virtuose de la guitare et qui nous permet de réussir nos projets. Son intervention est rendue possible grâce au concours financier de la Communauté de Communes du Moyen Verdon que nous remercions pour son soutien. Merci aussi à tous les enseignants pour leur concours. L'année scolaire prochaine nous devrions participer au projet départemental des « classes chantantes » dont le thème serait : « Les voix de la poésie ».



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE CASTELLANE

L'association des parents d'élèves s'est dotée d'un nouveau bureau, présidé par Mme DURET Laurence lors de l'assemblée générale du 20/09/2012.

Durant cette première réunion de l'année scolaire, force est de constater le trop faible effectif de parents participants... (pour rappel il y a environ 340 élèves répartis entre les trois établissements de Castellane et...35 personnes présentes!!)

L'association est grandement ouverte à tous les parents qui sont sensibles à l'avenir et au bien-être de leurs enfants. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Il y a également une page « Facebook », source d'infos et d'échanges. L'association est là en cas de besoin mais elle a besoin de bonnes volontés, de participations lors des manifestations organisées au profit des élèves (par exemple : les sorties de fin d'année, les après-midi récréatives, et comme bientôt le Marché de Noël).

Pour devenir membre, une cotisation de 5.00 euros est demandée : l'adhésion se fait auprès du bureau de « l' AEP le Roc » les mardi et jeudi soirs ou à la boulangerie « La Tour Pentagonale » dans la rue du Mitan.

Sur les panneaux d'affichage des écoles et du collège sont mentionnés les noms des parents délégués, représentants de Parents d'Elèves (éventuellement demandez aux membres des équipes enseignantes et pédagogiques).

Ces derniers sont un lien important entre Nous, parents, et tous les acteurs de la vie scolaire et parascolaire de nos enfants, à savoir :

- ils siègent au conseil d'école, conseil de classe et conseil d'administration,
- ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et le personnel enseignant,
- ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Notre implication, notre intérêt doivent être accrus en ces temps incertains où la refonte de l'école et la réforme du temps scolaire sont au centre des préoccupations du gouvernement et risquent d'être mises en application pour la prochaine rentrée 2013/2014 ; cependant à ce moment-là, il sera trop Tard !

C'est aussi à cela que la voix de l'association est utile, pour faire entendre Nos revendications .

Ici à Castellane, nous avons l'opportunité d'avoir des chefs d'établissements réceptifs, à notre écoute ainsi qu'une municipalité attentive et pour leur implication, nous les remercions.

Un autre grand merci aux commerçants sur lesquels nous pouvons compter mais surtout merci aux parents membres-anciens et nouveaux et un grand appel à tous les autres qui doivent se mobiliser, bouger, agir en fonction de leurs possibilités certes mais pour les enfants !

Si ce n'est pas Nous Parents, pour Nos Enfants...qui le fera ?!!

L'avenir de nos enfants nous concerne...Mobilisons-nous !



Associations

CASTELLANE
LUNDI 24 DECEMBRE 2012



**Veillée
de Noël**

d'après « la
Pastorale des
Santons de
Provence »
à 19h00
Eglise du
Sacré-Cœur

La Pastorale sera suivie de la
MESSE vers 20h00



I.P.N.S.

VEILLÉE DE NOËL

AU FIL DU VERDON

Noël arrive ! Noël est là !



Comme vous tous, nous avons fait notre rentrée en Septembre la tête remplie de projets et de bonnes résolutions.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous nous sommes réunies pour créer de nouveaux ouvrages.

Nous nous retrouvons deux jours par semaine dans la bonne humeur pour préparer les nouveautés de Noël, le loto, ...

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année... À bientôt.

21

CIEL D'ÉTÉ

« CIEL D'ETE » (dont, Yvonne, Brigitte, Sylvie, Michel, Philippe, et son président, Pascal), a eu le plaisir de vous enchanter avec ses animations.

Elle a eu aussi l'immense plaisir et la fierté d'être l'investigatrice du rassemblement d'associations de Castellane dans une journée spectacle pour le soutien de « Un Sourire Pour Vivre » une association qui nous tient tous à cœur et qui remporta un franc succès grâce à la générosité de tous.

Notre groupe propose des animations en chansons ou musiques, souvent costumés, et souvent dans la dérision. Nous nous efforçons d'apporter joie et bonne humeur, avec parfois des petits come-back nostalgiques. Ce sera votre choix, nous nous adaptons à vos désirs.

Nous animons, mariages, soirées, après-midi, Maison de retraite...

N'hésitez pas à nous contacter au 04 92 83 69 43 chez M.et Mme DEGRAEVE ou Pascal au 06 58 16 02 02.



Associations

LES AMIS DE NOTRE DAME DU ROC

2012 a été une année exceptionnelle, tant au niveau du nombre de membres, plus de 180, que du nombre de visiteurs de la chapelle Notre- Dame du Roc, entre 32 000 et 35 000.

Grâce aux cotisations et aux dons, l'association a pu réaliser de nombreux travaux :

- achat et mise en place d'un panneau indicatif du sentier du Roc situé à côté de l'église du Sacré-Cœur, projet réalisé en collaboration avec la mairie de Castellane ;
- remplacement de plaquettes d'oratoires dérobées ;
- aménagement d'une armoire dans la sacristie de la chapelle ;
- nettoyage des abords et chemins après acquisition d'une débroussailleuse ;
- pose d'un panneau provisoire en contreplaqué au-dessus de la porte de la chapelle car le décor menaçait de tomber ;
- dépose, remise en état et repose de l'oratoire n°14 ;
- entretien et réfection de la calade du sentier du Roc (automne 2011). Chantier de bénévoles encadrés par un spécialiste de la pierre sèche et organisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Verdon et la Mairie de Castellane. L'hélicoptère des matériaux a été pris en charge par l'association
- participation à la restauration de deux murs avec l'association Alpes de Lumière dans les Jardins du Baous

La motivation reste entière pour 2013 et de nombreux travaux sont envisagés. L'association souhaitait installer des bancs, une table de pique-nique et un garde-corps pour l'appentis de la sacristie. La chapelle Notre-Dame du Roc étant située en site classé, l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France est indispensable. L'Architecte des Bâtiments de France a donné un avis défavorable à ces projets. L'association des Amis de Notre-Dame du Roc ne souhaite pas être uniquement un exécutant mais doit représenter un partenaire privilégié dans toute décision concernant ce site magnifique. Une discussion est en cours avec le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, la mairie et l'association afin de trouver une solution, le but étant d'accueillir au mieux les visiteurs sur le site.

En dehors des travaux habituels, l'association envisage dès le printemps 2013 :

- d'installer une cellule photo-électrique afin d'éclairer la chapelle uniquement lors des visites
- la mise en place d'une grille en fer forgé à la porte extérieure de la crypte qui permettrait aux visiteurs d'admirer le décor de ce lieu
- la participation au projet de restauration des extérieurs de la chapelle avec la mairie
- la pose d'un deuxième panneau indicatif du sentier du Roc vers le parking des pompiers
- un chantier de bénévoles de restauration de la calade du sentier du Roc. A vos agendas : vendredi 30 mai, samedi 1er et dimanche 2 juin.

Le Président Pierre BOURGARD remercie chaleureusement les travailleurs de l'ombre qui tout au long de l'année répondent présents pour nettoyer, maçonner, réparer, transporter matériaux et cierges, notamment : Jacques BUCCI, Jean-Claude COLLOMP, les époux Jean-Luc et Martine MAEREL, Raphaël HUBER, Jean-Pierre DIDON, Carlos FERNANDEZ, Armand BATTISTEL, Henry ALLEGRE, les équipes des Scouts et les Pompiers de Castellane, et tous ceux que l'on oublie.

LES AMIS DE NOTRE DAME DU ROC

Les Amis de La Baume et Blaron rassemble les habitants de ces deux hameaux ainsi que les personnes attachées à ces lieux. En 2012, il a été question de changer les vitraux de l'église de La Baume qui étaient très abîmés. Un premier vitrail a été posé cet été sur l'initiative et les fonds de la famille Rosell, les autres suivront grâce à l'argent récolté depuis plusieurs années lors des repas et concerts organisés par l'association. Côté patrimoine bâti toujours, c'est le four de La Baume qui connaîtra un coup de jeune cet automne grâce à la participation financière de la municipalité, et le coup de main des habitants. La création d'un parking à La Baume est un projet en cours de discussion avec la municipalité, qui tient à cœur aux habitants. Côté festif, un repas et une messe ont été organisés dans chacun des hameaux.

À Blaron, le dimanche 18 Août, une quarantaine de personnes a dégusté les petits plats concoctés par les dames de l'association. Une messe a été célébrée par l'abbé Jean en la chapelle du hameau.

À la Baume, le samedi 4 Août a été célébrée une messe précédée d'un vibrant hommage dans le cimetière attenant, à Léa Collomp la doyenne du hameau, décédée quelques mois plus tôt, une figure du territoire dont la mémoire vocale a notamment été conservée lors d'enquêtes réalisées par Jean-Luc Domenge dans les années 1980-1990. Une aubade en son honneur, la messe chantée ainsi qu'une procession dans le hameau par Les Rampèu de Saint Tropez suivit, menant jusqu'à un apéritif dinatoire offert par la famille Rosell et leurs amis.

Le samedi 6 Octobre un repas regroupant les habitants a réuni une quarantaine de participants à La Baume. Cette journée très conviviale s'est déroulée dans une ambiance festive, chaque personne ayant amené de quoi partager un beau (et bon) banquet, le soleil s'étant invité à la plus grande joie de tous.



Associations

LES AMIS DE TAULANNE ET SIONNE

Au début de l'année, l'église de Taulanne a été cambriolée à deux reprises :

- la statue de St Pierre a été volée avec son support mural en fer forgé arrachée en janvier 2012.
- deux personnages de la crèche et de nombreuses gravures ont été dérobés en avril de la même année.

À chaque fois, le vitrail côté cimetière a volé en éclats.

La municipalité de Castellane a contribué à l'achat de grilles de protection posées par Serge et Thierry, deux membres de l'association, ainsi qu'à la fourniture, par deux fois, de vitre spéciale pour refaire le vitrail.

L'église a désormais trois vitraux créés par les artistes de l'association et la crèche présentée en fin d'année 2011 s'est agrandie de trois mages et d'un berger avec des moutons supplémentaires.

Cette année, cette belle manifestation d'illumination de la crèche de Taulanne a eu lieu le 2 décembre 2012, suivie d'un vin chaud, petits gâteaux, musique de Noël et braseros qui réchauffent tous ceux qui se sont déplacés pour cette occasion.



L'association met un point d'honneur à décorer les deux hameaux pour les fêtes de Noël et permet à ses habitants de se retrouver pour la préparation de pâtisseries et des décors de Noël faits en commun où chacun s'emploie avec ferveur ;

Les fêtes traditionnelles de Taulanne :

- Fin juin 2012 a eu lieu la fête de Saint Pierre qui a débuté par la messe, suivie d'un repas.
- Fin Juillet 2012, ce fut la Fête de Taulanne avec une après-midi récréative, repas et bal champêtre, qui comme tous les ans ont eu un beau succès.

Fin août 2012, un camp de scouts et guides de France venant de Chatou, de la région parisienne a été accueilli sur un terrain mis à disposition par un Taulannais, Monsieur Plazis et la montagne a résonné des rires et des chants de cette jeunesse qui a très bien cohabité avec les habitants de Taulanne.



LEI VEISSINS DOÛ PLAN

Après de nombreux repas pris en commun, les voisins du Plan de la Palud ont décidé de créer une association. Elle est née le 22 octobre 2012 (parution au journal officiel) sous le nom de « Lei Veissins doù Plan »

Le 24 Novembre 2012, nous avons étreigné l'association par une soirée « Beaujolais » qui a connu un vif succès avec la participation de 75 personnes : adhérents, amis, invités....

Dans le cadre des festivités de l'Avent, une fenêtre sera ouverte le 12 Décembre chez M. et Mme Repon.

Les objectifs pour l'année 2013 : soirée crêpes, le traditionnel repas le 1^{er} week-end de septembre, soirée « beaujolais », une journée « escapade » à définir...

Notre vœu est d'organiser plusieurs événements pour nous réunir, partager des moments agréables de convivialité, d'échanger nos souvenirs.... Longue vie à l'association *Lei Veissins doù Plan* La Présidente - Adeline GUES

Bureau de l'association : Présidente
Secrétaire
Trésorière

Adeline GUES
Franck DEMANDOLX
Mireille AUDIBERT

Vice-Président
Secrétaire Adjointe
Trésorière adjointe

Sébastien REMI
Monique RIGAULT
Francine REPON



Nouvelle année, Nouvelles surprises.

LES CABOTINS

Les Cabotins vous préparent une année pleine de rires et de larmes.

Comme chaque année, ils explorent de nouveaux domaines.

Retrouvez-nous pour les pétardières le dimanche 3 février, courant février pour un match d'impro, en juin découvrir nos créations.

Cette année, Les Cabotins proposent également une initiation à la gymnastique pour les enfants, les tous petits et les plus grands.

Associations

MJC CASTELLANE



Près d'une centaine d'adhérents répartis en plusieurs sections pratiquent une douzaine d'activités. En voici quelques unes :

CUISINE : animée par Monique Rigault et Annick Danis qui concoctent de bons petits plats en compagnie d'une douzaine de gourmandes.

Félicitations à Marie-France Ribuot qui a remporté cet été un concours de cuisine à Guillaumes.



Un mercredi par mois Monique et Annick initient un groupe d'enfants à la cuisine. Cette fin d'année, ce sera la confection de gâteaux de Noël pour la fenêtre de l'Avent de la MJC qui s'ouvrira le 14 Décembre.

Ces jeunes chefs en herbe projettent de participer à une émission de Radio-Verdon en 2013.



DESSIN : Les amateurs de dessin et peinture peuvent rejoindre l'équipe de Gabrielle Bourgard et donner libre court à leur talent, dans la perspective de la prochaine exposition qui aura lieu à la salle des fêtes du 3 au 7 août 2013. En 2011 plus de 300 personnes sont venues admirer les œuvres exposées.

INFORMATIQUE : la découverte et l'utilisation d'un ordinateur se fait sous la direction de Jean-Paul Rivet avec un horaire à la demande.

PHOTO : Avec Christian Peugeot, les amateurs peuvent s'initier ou se perfectionner au traitement de la photo numérique.

Ils peuvent également participer à des sorties ponctuelles ayant pour thème les différents aspects de la technique photographique.

En 2012 près de 450 personnes ont visité l'expo-photo dont les thèmes étaient « Ambiance d'ailleurs » et « Les Gorges du Verdon ».

En 2013 le concours aura pour thème « Ma meilleure photo de nature ».

En complément seront présentées des photos réalisées par les membres du club sur le patrimoine religieux des alentours.

PROVENÇAL : Responsable de la section : Yolande Gas

Une trentaine de membres amoureux de la langue provençale se réunissent deux fois par mois. Jean-Luc Domenge y aborde un thème différent à chaque séance. C'est aussi l'occasion de découvrir différents textes d'auteurs qui ont permis de pérenniser notre patrimoine culturel.

Nos manifestations :

- Au printemps 2012 la journée provençale a été l'occasion pour une centaine de convives de déguster le succulent repas confectionné par la section cuisine. La partie spectacle, théâtre, chants et histoires a ravi tout le monde.
- En 2013 il est prévu une veillée le 19 janvier et la traditionnelle Journée Provençale se tiendra le 2 mars.

NATURE ET CULTURE :

Organisée par Michel Carle la sortie a entraîné 21 personnes à la découverte de la Camargue.

- rencontre d'une manade avec un gardian
- remontée du Petit Rhône en bateau
- découverte des Saintes Marie de la Mer et de l'abbatiale de St Gilles
- remontée du Petit Rhône en bateau
- lâcher surprise de taureaux dans les rues d'Aigues-Mortes
- visite du parc ornithologique

Pour 2013 différentes destinations sont à l'étude.

RALLYE-TOURISTIQUE : Responsable Pierre Bourgard

Jennifer Andreu et une bande de copains très dynamiques ont entraîné 25 équipages (120 personnes) le long du Verdon sur le thème de « L'eau » en passant entre autre, par La Palud-sur-Verdon, Rougon et Châteauneuf-les-Moustiers.

Toute personne souhaitant découvrir nos activités, peut contacter Mr Jean-Paul Rivet au 06 77 82 12 30.



Le chargé de Communication MJC: Pierre Bourgard



AEP LE ROC : SECTION CANOË - KAYAK



Les séances sont ouvertes à tous, à partir de 8 ans.

Trois conditions pour participer : Savoir nager, apporter un certificat médical, et adhérer à l'AEP et à la Fédération Française de Canoë-Kayak. Les séances se déroulent tous les mercredis de 17h à 19h derrière la piscine municipale de Castellane.

Séances "tous publics" et Séances pour les élèves du Collège les lundis et mardis après-midi.

Le rendez-vous se situe au local de la section, au bord du Verdon, derrière la piscine municipale de Castellane.

Les séances sont encadrées par Janick Gouaze et Bruno Jouzel, titulaires du Brevet d'Etat d'éducateur sportif, option canoë-kayak, ainsi que Jérôme Zandomenighi, Moniteur FFCK. Nous disposons actuellement de 25 kayaks neufs, tout équipés, et de 2 remorques.

Nous naviguons sur les lacs, le Verdon ou dans la piscine en fonction du niveau des participants. Le but de la section, est de former le plus grand nombre, à la technique, la sécurité et l'environnement du canoë-kayak.

Passage des niveaux de "Pagaies Couleurs" de la pagaie blanche à la pagaie noire.

Évènements à venir organisés par la section :

- Printemps 2013 : Nettoyage du Verdon pour préserver l'environnement de notre rivière.
- Les 4 et 5 Mai 2013 : Championnats régionaux de canoë-kayak "sprint" et "classique" sur le Verdon devant la piscine municipale.
- Samedi 5 et Dimanche 6 Octobre 2013 : Descente du grand canyon du Verdon de Castellane au lac de Ste Croix

La section canoë-kayak de l'AEP rouvrira ses portes le Mercredi 3 avril 2013.

AEP LE ROC : SECTION GYM



Depuis 3 ans, Anita Duflot anime bénévolement la section gym. A.E.P. le ROC le lundi de 15h à 16h et le vendredi de 18h30 à 20h.

Lors du spectacle de danses, le 23 juin 2012, avec son équipe, elle a présenté un échauffement et une chorégraphie qui ont eu un franc succès.

Pour nous rejoindre, osez pousser la porte de la salle multi-activités, venez bouger en rythme, apprendre la coordination en se déplaçant sur la droite et la gauche, travailler nos fameux abdominaux et nos fessiers, et terminer par une relaxation. Tout ceci dans la joie et la bonne humeur.

OUVERTURE DE LA SECTION VTT DE L'AEP LE ROC

Une section VTT a vu le jour cette année suite à la sollicitation de la Communauté de Communes du Moyen Verdon (CCMV). En effet la CCMV a entrepris depuis 2011 de développer l'offre de chemins praticables en VTT, en vue de l'obtention du label « Espace VTT » délivré par la Fédération Française de Cyclisme (FFC), et de rejoindre ainsi les six autres sites qui sont déjà labellisés dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Un des critères fixés par la FFC pour délivrer ce label est de conforter les aménagements réalisés en favorisant la pratique du VTT et en suscitant des animations autour de la discipline. Aucun club de VTT n'étant en activité en 2011 sur le territoire de la CCMV, cette dernière s'est alors tournée vers l'AEP LE ROC qui a décidé de s'associer au projet en créant un club support et une section VTT.

Deux bénévoles de l'AEP LE ROC, Stéphane GONZALEZ et Fabien NOYEL, ont suivi alors les formations « BF1 et BF2 » de la fédération française de cyclisme (payées en intégralité par la CCMV) afin d'encadrer les adhérents de la section.

Cette section a pour but d'initier et de perfectionner le pilotage en VTT des jeunes et des moins jeunes de nos communes, mais aussi et surtout de leur permettre de découvrir les sentiers et le cadre naturel du Moyen Verdon tout en pratiquant leur sport favori.

Les premières sorties ont débuté au printemps 2012 sur les chemins et sentiers autour de Castellane. Aujourd'hui, la section VTT a effectué pas moins de 12 sorties avec une moyenne de 14 participants dont l'âge varie entre 8 à 14 ans.

Les sorties se déroulent tous les samedis de chaque weekend d'Avril à Octobre. Quelques sorties seront programmées également les dimanches afin de participer à des randonnées locales.

Pour connaître le lieu de départ il suffit de venir s'inscrire au bureau de l'AEP les mardis et les jeudis.

Les participants.

JUDO

La saison passée le judo club Castellonais obtenait des podiums au travers de ses cadettes, Lucie Zampatti et Lysiane Gioanni.

Julien Ambrois terminait sa ceinture noire, et Lysiane Gioanni réussissait l'examen Katas. Plusieurs stages furent organisés à Castellane et en extérieur ainsi que d'autres manifestations (loto, remises de ceintures, etc.)

Au début du mois d'août 2012, nous avons accueilli pour la 2ème année le professeur de Judo japonais HITOSHI et son épouse. Entraînement judo, randonnées, cuisine et pétanque furent le menu de ces journées d'échange.

À quand la visite à Sapporo ?

Aux JO de Londres l'équipe de France a fait vibrer durant une semaine la planète judo avec 7 médailles olympiques.

Un stage de fin d'été et de reprise a accueilli une trentaine de judokas du 29 au 31 août 2012. La saison 2012/2013, est lancée et le dojo a ouvert ses portes le 11 septembre.

Les cadettes ont participé au stage d'Embrun durant les vacances de Toussaint. Alban Pascal glane 10 points à Marseille pour le 1er passage de grade de la saison. D'autres adultes se sont rendus au dojo départemental de Forcalquier pour suivre un stage technique et de katas dirigé par Dany Hayot 6em dan. Le nombre de licenciés au JCC est déjà supérieur à la saison dernière avec notamment l'accueil d'une famille de judokas venus d'Annot (ceinture noire 3em dan et trois ceintures marron).

Des tatamis acquis à Monaco par la trésorière Danièle ont fait le bonheur des clubs de Castellane et de St André les Alpes.



BALL-TRAP

C'est avec brio que le 3ème ball-trap de Sionne a eu lieu sur le col des Lèques sans incidents.

Le samedi 1er septembre a été un peu perturbé par la pluie, et malgré tout des planches primées ont pu être tirées.

Le dimanche 2 septembre a été plus serein et le soleil était au rendez-vous, aussi de nombreux tireurs ont pu faire leur preuve. Au concours de l'après-midi, un bon nombre de fusils se sont affrontés. Aussi bien chez les tireurs aguerris que chez les chasseurs, les cartouchières se vidaient.

En série tireurs :

- 1er Aimé Couron avec un score de 30/30 remportait le téléviseur couleur LCD
- 2ème Jean-Louis Tafanely 30/30 après barrage
- 3ème Olivier Constantin 30/30 après barrage
- 4ème Yves Sarty 29/30

Dans la série chasseurs :

- 1er Mathias avec 29/30 remportait un jambon cru
- 2ème Christophe Casanave 28/30
- 3ème Gilbert Foucart 27/30
- 4ème Jean-François Guige



Nous tenons à remercier les sponsors et les bénévoles :

- La mairie de Castellane et le député-maire, Mr Gilbert Sauvan.
- Marc Langasque, Alain Magaud, Bernard Teyssier, Robert Feraud, Régis Gastinel,
- Le bar de l'Etape, le camping l'Oasis, le camping du Verdon, l'association des commerçants de Castellane, la gendarmerie de Castellane, le supermarché Casino de Castellane, Bernard Chalve, Jean-François Gastinel
- Georges Calzolari, Régis et Annie Gastinel, Michel et Christine Girard, Thierry et Karine Bascle, Robert et Jacques Pascal, Jacques Chable, la famille Didier Lovera.

Un apéritif convivial après la remise des prix a été offert par la mairie de Castellane.

À l'an prochain



Vous reconnaissez-vous?

